

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2019



Le conseil municipal s'est tenu le jeudi 17 octobre avec 20 présents jusqu'à 21 h 04 et avec 21 présents à partir de 21 h 04 sur 35 conseillers en exercice, 29 puis 30 voix exprimées.

■ **Dél. 2019/199 ZAC Cœur de ville - compte-rendu annuel a la collectivité 2018** - Le conseil municipal a pris acte.

■ **Dél. 2019/200 - Rapport annuel d'activités et compte administratif de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est pour l'année 2018** - Le conseil municipal a pris acte.

■ **Dél. 2019/201 - Signature du contrat local de santé 3^e génération (CLS 3) pour la période 2018/2022** - Les CLS ont vocation à contribuer à la déclinaison territoriale des politiques de santé en définissant des actions locales qui portent

sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/202 - Subvention attribuée aux diverses associations pour l'année 2019** - Pour la Compagnie d'Arc de Montfermeil, 950 € ont été accordés avec 27 voix pour et 2 abstentions ; pour l'AGM, 3 620 € ont été accordés avec 27 voix pour et 2 abstentions ; pour le JJB Montfermeil, 1 350 € ont été accordés avec 26 voix pour, 1 NPPPV et 2 abstentions ; pour Montfermeil Tennis 93, 2 000 € ont été accordés avec 27 voix pour et 2 abstentions. Pour Vertige Montfermeil, 6 250 € ont été accordés avec 27 voix pour et 2 abstentions. Pour Garderie Avenir de Montfermeil, 1 000 € ont été accordés avec 26 voix pour, 1 NPPPV et 2 abstentions. Pour SNEMM, 180 € ont été accordés avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/203 - Personnel communal - créations de postes au tableau des effectifs** - Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/204 - Réalisation d'un chantier éducatif** - L'objectif de ces chantiers est de donner le sens des responsabilités à ces jeunes en les intégrant à une démarche projet. La finalité de ces chantiers est de constituer une passerelle pour ces jeunes vers d'autres projets, en lien avec la Mission Locale pour l'Emploi et l'association Arrimages. Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/205 - Marché de travaux - Construction d'une nouvelle école élémentaire de 11 classes rue de Courtais - lot n° 1 - avenant n°4** - Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/206 - Travaux de rénovation de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul** - lots n°2, 3,

4 - Autorisation de signature du marché - Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/207 - Compétence restauration collective : création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)** - Grand Paris Grand Est a décidé que la compétence restauration collective, antérieurement exercée par la Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil, soit restituée aux communes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil. Cette décision a eu pour effet immédiat le transfert de la convention de la Délégation de service public en cours d'exécution. La création d'un SIVU doit permettre aux deux collectivités, de gérer, la fin de la DSP et de se projeter sereinement pour l'avenir, plus facilement que via le service unifié. Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/208 - Communication du rapport annuel d'activité du sigEIF**

pour l'exercice 2018 - La commune de Montfermeil est adhérente au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) qui exerce le rôle d'autorité concédante de la distribution publique de gaz et d'électricité. Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/209 - Signature d'une convention entre la ville de Montfermeil et l'école sainte Jeanne d'arc pour l'attribution d'un créneau horaire piscine - saison 2019-2020** - Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/210 - Subvention versée à l'école sainte Jeanne d'arc au titre du forfait communal - année scolaire 2018/2019** - Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/211 - Subvention exceptionnelle attribuée à l'association Académie de Musique pour l'année 2019** - Considérant l'intérêt culturel pour la ville de

Montfermeil de soutenir l'association Académie de Musique à l'occasion de son 50^e anniversaire, la Ville accorde une subvention exceptionnelle à cette association. Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Dél. 2019/212 - Organisation et tarification du spectacle son & lumière 2020** - Les représentations auront lieu les 25, 26 et 27 juin 2020. Votée avec 27 voix pour et 2 abstentions.

■ **Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).**

Les débats ont pris fin à 22 h 13.

RETROUVEZ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET

www.ville-montfermeil.fr